

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER

Procès-Verbal du conseil municipal du 02 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 02 mai 2023 à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN, Maire.

Date de la convocation : 24/04/2023

Présents : BARRABAND Jean-Paul, BISSON Virginie (procuration à Valéry MARTIN jusqu'à son arrivée), HEBEL Marc, JOSLIN Jean-Louis, MARTIN Valéry, OLLIER Michel, RONDIER Jean-Michel.

Excusés : PEYLET Jessica, FENILLE Audrey, MORIN Matthias

Secrétaire : HEBEL Marc

Début du conseil : 19h35

1. Ajout à l'ordre du jour

M le Maire demande à l'assemblée de rajouter trois points à l'ordre du jour : Devis drainage, achat micro tracteur et avancement des agents titulaires.

Il explique que ces devis attendus sont arrivés en mairie entre la date de convocation et le jour de cette séance ainsi que les feuilles d'avancement des agents titulaires reçues du CDG23.

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité

2. Adoption du compte rendu du dernier CM du 04/04/2023

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité

3. Créances éteintes pour surendettement

Après avis de la commission départementale de surendettement, une ancienne locataire est jugée insolvable. Le Maire, en accord avec le SGC d'Aubusson, afin de respecter le jugement, doit éteindre la créance et mettre la somme de 4797,05 € sur le compte 6542 pour créances éteintes.

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité

4. Logement social sortie du dispositif

Le Maire propose de sortir du dispositif « logement social » le logement du 26 rue de la Planchette à compter du jeudi 4 mai 2023 pour motif d'intérêt général compte tenu de son affectation en MAM.

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité

Virginie BISSON arrive à 20 h.

5. Devis réfection de l'église pour inscription à la DETR

M le Maire évoque les divers travaux à effectuer dans l'église du bourg. Réévaluation du devis : plancher de l'entrée sous les cloches, la fenêtre côté Nord, les abat-sons et le grillage. JL Joslin propose d'ajouter ce dossier aux demandes DETR sur une base 15500,35 € HT.

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité

6. Devis drainage du terrain derrière salle polyvalente

M le Maire présente les devis reçus pour ces travaux :

Drainage 4312,82 € HT (Etp Chapuzet)

Cuve de 5000 L en PEHD à enterrer pour le stockage de l'eau de pluie 5670 € dont 1800 € béton pour le lestage

Le maire demande d'accepter le devis concernant la partie drainage et de pouvoir signer tout document affairant à ces travaux. Un autre devis avec une cuve moins importante et plus de détails sur son lestage va être demandée.

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité

7. Plateforme autour du hangar

Devis 10628,80 € HT (curage, pierre cassée...) dont 5600 € de fourniture pierre. Le maire demande d'accepter le devis concernant la réalisation de la plateforme et de pouvoir signer tout document affairant à ces travaux.

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité

8. Devis micro tracteur

M Ollier, 1^{er} adjoint, présente le devis pour l'achat d'un tracteur hydrostatique, pneu mixte, broyeur, tondeuse de l'entreprise Micard (Aubusson) en comparaison à d'autres propositions de prix, garantie et SAV.

M le Maire demande d'accepter le devis pour un montant total 15300 HT et d'ajouter ce dossier aux demandes d'aides DETR si cela est éligible. Le compte 2158 est doté des fonds suffisants et pourra être utilisé.

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité

9. Promotion interne des personnels

M le Maire informe le Conseil des propositions de promotion interne proposés par le Centre de Gestion pour les titulaires.

M le Maire souhaite également proposer au Conseil la réévaluation du salaire de l'agent administratif.

Vacances de poste

Fin du contrat d'Isabelle PERGET : 31/10/2023. Le Maire et le Conseil sont d'accord pour lui proposer un CDI sur emploi permanent.

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité

Questions diverses

Vacances de poste :

Fin de contrat de Clarisse GIL : 27/08/2023

Le maire a obligation de faire paraître la vacance de ce poste deux mois avant la fin du contrat. L'agent en fonction sera consulté sur son intention de prolongation.

Fête des voisins

Elle aura lieu le vendredi 2 juin à Vitrac dans le jardin de Franck Dourdy sur le thème des jeux Olympiques.

Aménagement d'une plateforme pour la pratique du basket Farges

M Ollier relaie une demande d'une habitante de Farges pour l'installation d'un panneau de basket donnant sur le terrain de tennis. Outre l'aspect technique contraignant (risque de dégradation du grillage) et l'accessibilité non-stop au terrain de tennis non envisageable, une réflexion plus globale sur l'aménagement de l'aire de loisirs de Farges est à construire.

Fin du conseil à 22h00

Le Maire

Le secrétaire de séance